

AVIS PUBLIC
BIEN ALIÉNÉ

Conformément à l’article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, avis est donné que le bien suivant a été aliéné par la Ville de Saint-Hyacinthe :

TRANSACTION	IMMEUBLE	PRIX (AVANT TAXES)
Vente à Freedom Fuel Comtech Ltd. Le 16 février 2026	Une station de ravitaillement en gaz naturel comprimé de marque Angi, modèle NG50E, de l’année 2014.	78 100 \$

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 17 février 2026



Me Carole Cousineau
Greffière par intérim